

2024

STATUT **RÉTENTIONNISTE**
DERNIÈRE EXÉCUTION EN 1987MÉTHODES D'EXÉCUTIONS **PENDAISON**
LAPIDATION

LA PEINE DE MORT EN MAURITANIE

AU MOINS

23 NOUVELLES CONDAMNATIONS À MORT EN 2024

Le chiffre le plus haut depuis 2021.

Cette différence pourrait s'expliquer par le manque d'informations disponibles.

PROFIL DES DÉTENU·ES
CONDAMNÉS À MORTAU MOINS **150**
PERSONNES SOUS LE COUP
D'UNE CONDAMNATION
À MORTDONT **1** FEMME
ET AU MOINS **17** ÉTRANGERS

DES CAS DE TORTURE

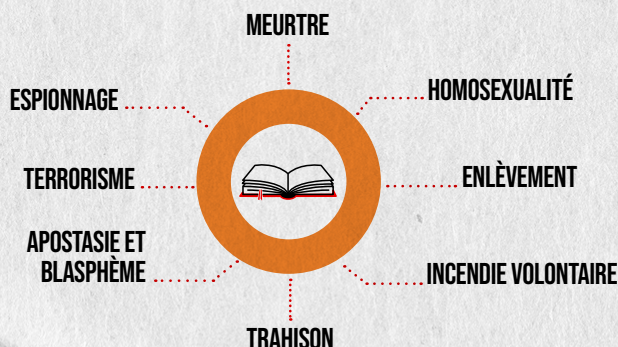
Position allongée ou debout **pendant**
plusieurs heures, coups de bâton, eau
versée dans les narines, exercice physique
forcé, attouchements sexuels, etc.

DES CONDITIONS DE DÉTENTION NON CONFORMES AUX RÈGLES MINIMA

Surpopulation carcérale, accès insuffisant
à l'alimentation et à l'eau potable.
Conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire
non conformes aux règles minima de traitement
des détenus, accès limité aux ressources
médicales et aux soins de santé.

46 DISPOSITIONS LÉGISLATIVES PRÉVOIENT LA PEINE DE MORT

INFRACTIONS PASSIBLES DE LA PEINE DE MORT



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONDAMNATIONS À MORT SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES

LE RAPPORT DE MISSION D'ENQUÊTE
« LE BAGNE AU PAYS DES SABLES » (2019)
PAR L'AMDH, ECPM, CSVVDH, PRDH ET RAFAH**3 PRISONS
DE NOUAKCHOTT
VISITÉES****11 CONDAMNÉS À
MORT INTERROGÉS**
dont 10 hommes et 1 femmeLE DERNIER EXAMEN PÉRIODIQUE
UNIVERSEL DE LA MAURITANIE (2021)**0 RECOMMANDATIONS
ACCEPTÉES**
sur 29 relatives à la peine
de mortRÉSOLUTION DES NATIONS UNIES
APPELANT À UN MORATOIRE UNIVERSEL
SUR LA PEINE DE MORT**VOTE CONTRE**
en 2024